

# Tele2 traite d' 'alibis' les opérateurs MVNO en France

Tele2 ne déroge pas à son habitude de fustiger les acteurs du marché des mobiles, opérateurs ou autorités réglementaires... »

*Les projets d'opérateurs mobiles virtuels (MVNO) [sont des] alibis qui apparaissent en ce moment; ils montrent par la modestie de leurs objectifs et de leurs tarifs, que nous avons raison de continuer à demander le droit de participer à ce marché pour l'animer« , confie Jean-Louis Constanza, dg de Tele2 France, au magazine 'Mobile Business'. Il renchérit les propos du président de l'opérateur, Lars-Johan Jarnheimer, tenus le 2 août dernier: « Il n'y a toujours pas de vrais MVNO en France!« . Selon JL Constanza, le retour sur investissement des capitaux employés par SFR affiche une plus-value de 69% en 2002, « ce qui montre bien que ces investissements sont tellement rentables qu'ils s'apparentent à une rente de monopole, donc à une captation de richesse. » Il ajoute, reprenant l'argument de Bouygues Telecom: « SFR partage sans vergogne le monopole du mobile avec Orange(...) Cela fait longtemps qu'ils ne se font plus concurrence sur les prix.«*